

**Quentin BOCQUET, « La Poste et le sport depuis 1945 », master d'histoire contemporaine, sous la direction de Pascal Griset, Paris Sorbonne – Paris 4, 2014, 203 p.**

Les mondes du travail et du sport ont pendant très longtemps été opposés. Le premier est en effet assimilé au labeur, une obligation pour vivre, alors que le second, quant à lui, relève davantage du loisir, d'une activité désintéressée. Cette opposition va toutefois s'estomper au XX<sup>e</sup> siècle, et laisser la place à une idée selon laquelle sport et travail se complètent plus qu'ils ne s'opposent. L'administration des PTT est ainsi parmi les premières à comprendre l'intérêt de favoriser l'exercice physique pour ses employés.

Dans ce but, les PTT possèdent en effet la singularité de pouvoir compter sur une association du personnel répartie sur l'ensemble du territoire français : l'ASPTT. En 1945, tous ces clubs se regroupent dans une union, qui se pose désormais comme le bras armé de l'administration en faveur du sport. Dans une France exsangue après six années d'occupation et d'un conflit libérateur, et même si les priorités de la reconstruction ne concernent guère les PTT, et encore moins le sport, les pratiques physiques dans l'administration connaissent un essor phénoménal. Face à l'explosion du trafic postal et à l'insuffisance matérielle, on pressent alors que des postiers en bonne santé physique et mentale sauront absorber le choc de cette période difficile.

La singularité de ce sport PTT conduit ainsi, dans les années 1960, à ce que ces mêmes ASPTT profitent de la coopération de leur ministère de tutelle avec les nouvelles instances sportives mises en place par de Gaulle. Les PTT deviennent ainsi, par une charte en 1965, un acteur à part entière du projet de reconstruction du sport français. Dans le domaine de l'équipement notamment, le ministère des Sports trouve ainsi dans son homologue des PTT une source d'investissement supplémentaire, et dans les ASPTT des clubs pour animer ces nouvelles salles, stades et autres piscines. Dans les années 1980, ces relations s'intensifient même pour donner naissance à des conventions spéciales accordées à des sportifs de haut niveau ; ceux-ci trouvent dans les PTT un salaire régulier et un emploi du temps adapté pour s'entraîner. Que cela soit dans le domaine des loisirs ou de la compétition, les PTT ont ainsi été un des vecteurs de l'action privilégiée de l'Etat dans son projet de développement du sport.

Mais cette histoire du sport au sein des PTT relève aussi des péripéties connues par une administration qui passe au début des années 1990, du statut de ministère à celui d'entreprise. Devant des impératifs économiques nouveaux, le sport à vocation social laisse progressivement sa place à une utilisation davantage marketing, de communication. La Poste adosse ainsi sa marque nouvellement créée à des événements souvent d'audience planétaire, organisés en France (jeux olympiques, coupe du monde de football), afin de se donner l'image d'une entreprise dynamique. Mais son action sociale à travers les ASPTT souffre et se détache petit à petit de l'entreprise en cours d'évolution, perdant son caractère de club corporatif pour s'ouvrir sur des éléments extérieurs.

A travers cette histoire de la politique sportive des PTT puis de La Poste, il est ainsi possible de voir à la fois les grandes évolutions du sport français, mais aussi celles d'une administration qui a originalement contribué à ce dernier.